

(VŒUX 2022)

Cérémonie et bacheliers 2021

2022

A l'occasion des Vœux du Maire à la population le samedi 15 janvier prochain, le Maire vous souhaite tout d'abord une bonne année. Il souhaite également vous présenter la réussite des bacheliers 2021. Nous remercions les lauréats de se faire connaître en mairie avant la fin de l'année. (P. 8).

(RECENSEMENT)



Après un report du fait de la crise sanitaire, le recensement de la population aura lieu à Lévis-Saint-Nom en 2022. La procédure sera la suivante :

1. vous recevrez un formulaire dans votre boîte aux lettres à partir du 20 janvier,
2. vous serez invité à retourner ce document complété par mail à l'INSEE,
3. si vous ne pouvez pas envoyer le formulaire par mail, vous pourrez toujours le remplir sur papier et le déposer en mairie.

Nous vous rappelons que le recensement est obligatoire.



Les conditions sanitaires permettent de retrouver le chemin d'une vie chaleureuse et dynamique, sachons en profiter en toute sécurité... Joyeuses fêtes !



Anne Grignon

EDITO

Madame, Monsieur.

La dimension humaine de notre village, la richesse de sa vie associative et son environnement préservé participent pleinement du bien vivre à Lévis-Saint-Nom.

La création d'un trottoir le long de la RD 58, financé par le Département des Yvelines, vous permet désormais de rejoindre le site naturel et patrimonial du Marais de Maincourt en toute sécurité. N'hésitez pas à profiter de ce lieu exceptionnel ! De nombreux travaux d'entretien de voirie seront réalisés début 2022, nous veillerons à limiter la gêne occasionnée.

Le Domaine de la Boissière poursuit son aventure et nous avons appris pour notre plus grand bonheur que nous pourrons dès 2022 déguster les produits laitiers issus de l'élevage de vaches normandes, en vente directe locale.

Je me réjouis enfin que la situation sanitaire ait permis de retrouver le chemin d'une vie communale, sociale et associative chaleureuse et dynamique. La Fête du village en septembre, le Trail de Lévis, les Journées du patrimoine, les concerts, cérémonies, spectacles, activités sportives, de loisirs et d'entraide sont autant de moments de partage et de convivialité qui nous avaient tant manqués.

J'ai le plaisir de vous convier à la Cérémonie des vœux le 15 janvier prochain à 11h30 au Centre polyvalent d'Yvette pour revenir sur le bilan 2021, présenter les projets pour 2022 et partager le pot de l'amitié.

Je vous souhaite de chaleureuses fêtes de fin d'année. Au plaisir de vous retrouver le 15 janvier prochain ! ●

Votre Maire
Présidente de la Communauté de communes
de la

Anne Grignon

(ÉLECTIONS) Présidentielles législatives 2022



2022 sera une année électorale : élections présidentielles les 10 et 24 avril, et élections législatives les 12 et 19 juin.

Alors, pensez avant fin février :

- pour les nouveaux Lévisiens : inscrivez-vous sur les listes électorales en mairie ou via service-public.fr,
- pour les Lévisiens ayant déménagé sur la commune : prévenez la mairie en envoyant un justificatif de votre nouveau domicile,
- pour les Lévisiens de longue date ou les jeunes de 18 ans inscrits d'office : vérifiez votre bonne inscription via le téléservice : service-public.fr.

(JUSTICE) Le Conciliateur

Le Conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole chargé d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige.

Le conciliateur a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends tels que : problèmes de voisinage ou entre propriétaires et locataires ou entre locataires, voire relatifs à un contrat de travail, litiges de la consommation ou en matière de droit rural, prud'homal.

Il n'est cependant pas compétent dans les situations suivantes : litiges en matière d'état civil (qui sont soumis à une rectification administrative ou judiciaire), conflits familiaux (compétence du juge aux affaires familiales) ou avec l'administration.

→ MAIRIE

Résumé du dernier Conseil municipal



L'intégralité des comptes-rendus des Conseils Municipaux est disponible sur le site internet de la mairie et est consultable en Mairie.

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2021

● CONVENTION AVEC LA CAF

- Signature d'une Convention Territoriale Globale avec la CAF des Yvelines.

Pour des projets de services aux familles pouvant couvrir les domaines de la petite enfance, la jeunesse, la parentalité, l'animation de la vie sociale, le handicap, l'inclusion numérique...



● PISCINE

- Signature d'une convention avec le SIVOM du Mesnil-Saint-Denis.

Pour l'apprentissage de la natation des enfants de l'école des Sources, avec un créneau de 35 minutes par semaine.

● AGENTS COMMUNAUX

- Conclusion d'un avenant au contrat groupe d'assurance statutaire pour la cotisation au capital décès.
- Décision de se joindre à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance statutaire du CIG.
- Création d'un poste permanent d'adjoint technique à temps complet pour la restauration scolaire et l'entretien des bâtiments communaux, en remplacement d'un agent partant en retraite.



● ARCHIVES COMMUNALES

- Signature d'une convention avec le Centre Interdépartemental de Gestion (CIG).

Pour une assistance à la gestion des archives de la commune.

● EAU POTABLE

- Approbation de l'adhésion des communes de Neauphle-le-Château et Villiers-Saint-Frédéric au SIRYAE pour la distribution de l'eau potable.



Copyrights : certaines photos ou illustrations utilisées pour la réalisation de ce magazine ne sauraient être considérées comme contractuelles. Elles sont soumises à des droits d'auteur et à ce titre protégées par les lois en vigueur. Toute utilisation, reproduction ne peut en être faite sans autorisation préalable de la Mairie.



→ TRAVAUX



- Réalisation du chemin piétonnier le long de la RD58 entre le parking de Maincourt et le carrefour de la route de la Recette.
- Remplacement du panneau lumineux d'information situé sur le parking de l'école par un panneau plus performant.
- Achèvement des travaux de rénovation partielle de la Mairie.
- Remplacement de l'éclairage public autour du centre Yvette.
- Installation de poubelles de tri au terrain d'Yvette.

→ RENTRÉE

Rentrée scolaire à l'Ecole des Sources, reprise des activités au Centre de loisirs



→ Enfin une rentrée de septembre un peu plus "normale" avec un protocole sanitaire qui commence à s'assouplir : à l'école le masque n'est plus obligatoire en extérieur, il reste cependant obligatoire en classe pour les élémentaires. Les projets scolaires, culturels et sportifs ont pu reprendre comme avant pour les moins de 12 ans.

L'équipe du Centre de loisirs a encore une fois permis aux enfants de passer une belle semaine de vacances avec au programme : cueillette de citrouilles, balade VTT avec chamallows grillés, sortie au Château de Breteuil pour écouter les contes, cinéma du centre, journée déguisée, compote de pommes... ●

(PREVENTION) Cambriolages



Quelques bons réflexes conseillés par la Gendarmerie.

- Personnes suspectes : démarchage, porte-à-porte, distribution de calendriers, prospectus contenant des numéros d'urgence... Ne fournissez aucune information. Ne laissez personne entrer dans votre domicile en cas de doute.

- Véhicules suspects : un véhicule circule à faible allure, passe à plusieurs reprises dans votre rue... Relevez la plaque d'immatriculation ainsi que le modèle du véhicule.

- Marquages suspects : feuilles déposées sur votre portail, morceaux de bois placés dans l'ouverture de votre portail, ficelle, morceaux de papier...

Faites le tour de votre voisinage.



(POMPIERS)

Le Lieutenant Anthony Dehoorne a pris les commandes de la Caserne des Essarts-le-Roi le 30 septembre dernier. La cérémonie de passation de commandement a été l'occasion de souligner l'engagement du Lieutenant Gaudinet qui a quitté la caserne pour une retraite bien méritée.



ENVIRONNEMENT

Tri des déchets

Dans le bac emballages je mets...

papiers, cartons, briques
alimentaires, canettes,
boîtes de conserve, bouteilles et
flacons plastiques vides



→ Les Centres de tri des déchets se modernisent progressivement afin d'accueillir de nouveaux emballages. La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire prévoit le déploiement de l'extension des consignes de tri sur le territoire national d'ici 2023. Ce n'est pas encore le cas du centre de tri de Dreux auquel est rattaché notre SICTOM.

En attendant, voici les consignes de tri des emballages applicables à Lévis-Saint-Nom (voir ci-contre).

Bacs emballages : sont interdits, sacs et films plastiques, sacs biodégradables, pots de yaourt, barquettes alimentaires, polystyrène; lingettes, essuies-tout qui sont à jeter avec le reste des ordures ménagères qui ne se recyclent pas encore.

Bacs à verre : en vrac, bouteilles et boîtes sans bouchon, ni capsule ou couvercle.

Bacs à ordures ménagères : déchets non recyclables et ordures en sac fermé.

din à même la terre, sous une bâche ou un grillage pour éviter qu'elles ne s'envolent. N'hésitez pas à utiliser un accélérateur de compost et à y ajouter vos tontes de gazon au printemps : le mélange herbe et feuilles fait un très bon compost.



Si vous disposez d'un composteur fourni par le SICTOM, incorporez-y au fur et à mesure de l'année les feuilles que vous stockerez dans un grand sac ou dans un bac en palette ou en grillage de votre composition.

Mais il reste interdit de les laisser dans la rue. Vous pouvez les déposer dans les bacs à déchets verts.

Les feuilles mortes se ramassent à la pelle...

→ Depuis la mi-octobre, l'éternelle question des feuilles mortes est de retour.

Pour les zones boisées, laissons faire la nature en laissant les feuilles où elles tombent. **Pour le reste du jardin, voici quelques conseils :**

• si les feuilles entières étouffent la pelouse, une fois hachées par la tondeuse avec le kit mulching elles iront la nourrir (si vous n'avez pas de kit mulching faire plusieurs passages de tondeuse),

• si vous choisissez le silence et l'aspect méditatif du ramassage au râteau à feuilles, choisissez un outil léger, les larges balais en plastique sont très efficaces et permettent de ratisser même sur les surfaces dures sans aggraver vos oreilles. Pour ménager votre dos, poussez vos feuilles sur une bâche étendue au sol,

• si malgré tout vous préférez le souffleur, évitez de l'utiliser dès qu'une feuille tombe. Pensez que vos voisins n'ont pas tous un casque antibruit. Un souffleur puissant est plus bruyant, mais utilisé à bon escient il permettra une utilisation plus courte.



Que faire des feuilles ?

Les feuilles non broyées des chênes et châtaigniers vont mettre environ entre 18 mois et 3 ans à se décomposer, moins d'un an si vous les avez broyées. **Non broyées, elles forment un excellent isolant pour vos plantes frileuses.**

Vous pouvez les utiliser en couche épaisse pour recouvrir la terre à nu et éviter les mauvaises herbes. Vous pouvez aussi les laisser pour-

CHUT !

Des heures au calme... sans souffleur.

Voici les horaires à respecter pour éviter les nuisances sonores.

Le bruit dans les propriétés privées est autorisé :

- le samedi : entre 9h et 12h, puis de 15h à 19h.
- en semaine : entre 8h30 et 12h, puis de 14h à 19h30.

est interdit :

le dimanche et les jours fériés.

Le bruit lié à une activité professionnelle dans l'espace public ou privé est autorisé :

- le samedi : entre 8h et 12h, puis de 15h à 19h.
- en semaine : entre 8h à 19h30.

est interdit :

le dimanche et les jours fériés





(BRÛLAGE)

On ne brûle pas !



Le brûlage à l'air libre est interdit toute l'année sur toute la commune, qu'il s'agisse des déchets verts des jardins ou de tout autre déchet (carton, plastique, ordures ménagères...).

(DÉCHETS VERTS)

Des bacs collectifs

Des bacs sont à votre disposition au parking de l'école et au parking de la mairie. Il ne faut pas mettre les déchets dans des sacs en plastique et il ne faut pas déposer de sacs à côté du bac.

(ENTRETIEN)

Feuilles, neige...



Chaque riverain est responsable de l'entretien du trottoir et du caniveau le long de sa résidence (et d'un espace d'1m50 en l'absence de trottoir) : enlèvement des herbes gênant le passage, ramassage des feuilles mortes et des déchets divers (à ne pas laisser dans la rue, ni laisser en tas sur le trottoir), déneigement et retrait du verglas.



DU CÔTÉ DE LA BOISSIÈRE...

**Un nouveau visage
à la Ferme !**



**Christophe
Naudin**
Hectar

Christophe Naudin met toute son énergie au service de son métier qu'il définit lui-même comme Paysan-directeur.

Arrivé début septembre, sa feuille de route est limpide : poursuivre la transition bio de la ferme et développer la vie de nos sols.

! Pourquoi avez-vous rejoint l'équipe de La Boissière ?

◆ Je suis convaincu par le projet, je suis passé de l'Essonne où j'ai ma propre ferme, aux Yvelines sans hésiter ! 100% respectueux de l'environnement, des hommes et des animaux, la Ferme de La Boissière redonne également vie aux paysages traditionnels de la commune : pâtures et cultures. Je souhaite participer à cette aventure et mener une agriculture de qualité, à mon niveau, active dans la lutte contre le changement climatique.

A l'entrée du site des Néfliers, nous avons par exemple planté 5 hectares de couvert végétal. Cela nous permet de capturer du carbone dans le sol et nous créons en même temps un espace de biodiversité végétale et faunistique.

Nous avons prêté une attention particulière aux variétés mellifères pour attirer les abeilles en leur offrant un garde-manger de qualité !

! Quel est votre quotidien ?

◆ J'évolue dans un environnement incroyable. Bien sûr mon rôle est d'abord de prendre soin des cultures et du troupeau de vaches, mais j'ai ici la chance de croiser toutes sortes de personnes qui se trouvent sur le campus et que je n'aurais jamais rencontrées ailleurs !

Des adultes en reconversion professionnelle avec des projets variés allant de la viticulture au maraîchage par exemple, des ingénieurs spécialisés dans l'intelligence artificielle et des startups. Tous ensemble, chacun à notre niveau, on imagine et on invente un peu des solutions du monde agricole de demain.

C'est une expérience unique, je me sens très privilégié.

! Quels sont vos prochains rendez-vous ?

◆ Nous vivons au rythme des cultures. Nous venons d'ailleurs de terminer les semis de blé et de pois protéagineux. En avril-mai, viendra le tour du sarrasin, du chia, du quinoa, du sorgho mais aussi des lentilles et des tourmesols. Nous diversifions. Nous pratiquons ce que l'on appelle la rotation de cultures car c'est bon pour la vie de nos sols. Les riverains le savent, nous sommes également en deuxième année de conversion bio.

Concernant le troupeau de vaches, au printemps, les Lévisiens seront les premiers témoins de la remise en marche de la laiterie.

Un événement important pour la ferme et une chance pour les consommateurs qui dégusteront des produits de qualité (fromages et yaourts) réalisés dans le plus grand respect de l'animal et de son environnement. ●

Le Journal de la Nature

Nous sommes un petit groupe d'élèves motivés de l'Ecole de Lévis-Saint-Nom. Nous avons décidé de créer un petit journal sur la nature en général. Aujourd'hui, un extrait du n°9 !

A qui appartient ce nid que Cléo a trouvé dans son jardin ?

Vous trouverez la réponse sur le site internet du Journal de la Nature : <https://lejournaldelanature.alwaysdata.net/>

L'occasion aussi de lire en entier le n°9, avec entre autres d'étonnants records de plantes... le record de l'arbre du Ténéré fait l'objet d'une amusante anecdote. Le numéro 10 du Journal de la nature est déjà en ligne !



→ HISTOIRES NATURELLES

Etonnante courtilière



Daniel Gros

→ Elle vit si discrètement dans nos jardins ou nos potagers et nous la connaissons en vérité si mal. Pourtant nous la rencontrons de temps en temps et je voudrais vous parler un peu d'elle. C'est un peu une amie pour moi car elle a un comportement tellement spécial dans le monde animal que l'on doit la traiter à part.

Sa taille est souvent supérieure à 5 centimètres ce qui la classe parmi les insectes les plus grands de la nature.



Les noms scientifiques sont en général rébarbatifs mais pas le sien qui est plutôt amusant puisqu'il s'agit de *Gryllotalpa gryllotalpa* et l'aspect velouté de sa peau lui confère une certaine noblesse

qui la distingue des autres insectes. Dès le début de l'été, le mâle émet de douces stridulations que l'on entend jusqu'à plusieurs centaines de mètres. Cette mélodie ressemble à celle du grillon et s'entend à la tombée de la nuit. D'ailleurs, ces deux insectes font partie de la même famille, les orthoptères comme les sauterelles et les criquets.

Je n'ai jamais pu faire de mal à une courtilière jusqu'à maintenant. Certains jardiniers trouveront que c'est lâche mais tant pis je n'y peux rien. Peut-être parce qu'elle possède la faculté d'éliminer des ennemis importants des jardins comme les taupins, les hannetons, les vers gris, les limaces ou les fourmis.



Mais bien sûr en même temps, elle détruit les racines se trouvant sur son passage. Et oui les choses ne sont jamais toutes belles, y compris dans notre nature harmonieuse.

Malgré son apparence peu sympathique, elle ne présente pas de danger véritable pour l'homme.



Si nous attirons son attention, elle est plutôt amusante, par exemple quand on joue à l'attaquer elle prend alors une position de défense. Cela montre qu'elle ne se laisse pas faire dans la nature mais elle se protège surtout par son activité nocturne et le dédale de ses galeries souterraines.

La courtilière est parfaitement adaptée à la vie du sol. Ses pattes avant, très puissantes et en forme de petites pelles, lui permettent de remuer la terre avec l'efficacité exceptionnelle de la taupe. Pour cela, on l'appelle aussi grillon-taupe. La courtilière et la taupe se sont adaptées aux contraintes d'un même milieu de vie en se procurant des outils similaires au gré de l'évolution des espèces.

La courtilière excelle dans l'art de fouir et de s'enfouir mais elle sait aussi voler et nager, même sous l'eau.

Comme nous sommes concernés par sa présence à Girouard, je pourrais vous la présenter ...

En attendant, cet article vous permettra déjà de mieux connaître cet insecte surprenant.

A bientôt pour d'autres petites "Histoires naturelles" ... ●



rencontre...

→ SE BATTRE CONTRE LA LEUCÉMIE

Laurette
Fugain

Contre les leucémies, soutenons la vie

Rencontre avec Stéphanie Fugain, maman de Laurette et fondatrice de l'Association "Laurette Fugain"

Contre les leucémies, l'Association Laurette Fugain œuvre au quotidien depuis près de 20 ans pour soutenir la recherche médicale, aider les patients et leurs proches et encourager les dons de vie.



Stéphanie
Fugain
et sa fille
Laurette

Parlez-nous de votre association...

◆ L'association est née du départ de Laurette, mais surtout parce que dans son combat, alors qu'elle manquait de plaquettes, elle disait toujours "Maman quand je sortirai, je mènerai un combat pour initier les jeunes et les amener au don". Elle avait 20 ans, elle ne comprenait pas que les malades doivent attendre pendant des semaines ces plaquettes, attente qui mettait en péril leur vie. C'est un message très fort qu'elle m'a initié et qui m'a empêchée de sombrer. Je ne pouvais pas ne pas poursuivre le combat qui était le sien. Ma plus grande leçon de vie, c'est de voir le courage des enfants à combattre leur maladie avec une pugnacité absolue. Ce qui fait qu'à aucun moment je n'aurais pu baisser les bras. Tous les jours, je vis avec des patients, des familles, qui se battent, qui ont peur, qui attendent, qui dépendent souvent d'un donneur de moelle osseuse quand les traitements n'ont pas fait effet. Et là, on se dit chaque jour en marchant dans la rue "Peut-être que lui, là, s'il était donneur, il serait compatible mais qu'il ne le sait pas.". Vous savez, c'est compliqué de dépendre d'un traitement, mais quand en plus

vous dépendez également d'un donneur c'est terrible, car on a l'impression de le croiser tous les jours dans la rue..

C'est pour cela que votre association promeut les dons de vie ?

◆ Oui en effet, nous mobilisons autour des dons de sang, de plasma, de plaquettes et de moelle osseuse, par différents événements et actions. Une autre de nos missions est de soutenir la recherche médicale. Nous accompagnons aussi les patients et leurs proches par des ateliers, du matériel pour les hôpitaux, des aménagements de salles pour les familles.



Votre site internet indique que 99% des gens sont favorables au don de sang... C'est bien, non ?

◆ Mais, mais...seulement 3.5% de ceux en âge de donner passent à l'action ! Ça me donne envie de pleurer à chaque fois (rires). J'entends de ces choses ! "Je ne le fais pas car ma femme le fait", "J'ai peur des piqûres !" ... Alors que les besoins en sang n'ont jamais été aussi importants : c'est nécessaire pour les accidents de la route, les opérations à cœur ouvert, il y a de plus en plus d'opérations qui se pratiquent, la population vit de plus en plus longtemps.

Quel serait votre message prioritaire ?

◆ Je crois qu'on a besoin de renouveler un peu les choses majeures : des choses simples que l'on peut faire avec notre cœur, en se disant

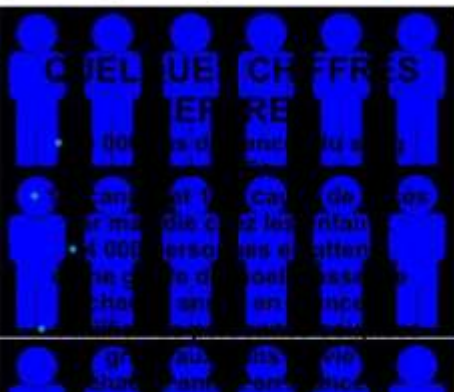
que si le malade est obligé de se battre, on peut bien prendre une heure, deux heures de notre temps pour offrir ce qu'on a de meilleur, de plus fort : un petit bout de santé à nous !

Quels conseils donneriez-vous aux Lévisiens pour vous aider ? Comment peut-on agir ?

◆ Allez d'abord visiter le site de l'association laurettefugain.org, pour vous informer, lire, entendre, voir. Ensuite soutenez-nous par un don, une adhésion, un legs : avoir des dons c'est la meilleure façon de faire avancer l'association. Et puis faites des dons de vie. Vous trouverez toutes les informations sur le site internet.

Vous êtes attachée à Lévis-Saint-Nom, n'est-ce pas ?

◆ Oui, j'y habite depuis 49 ans, mes enfants sont nés ici, Laurette est née ici, a grandi ici, est allée à l'école ici, elle a fait du vélo pour la première fois ici. C'était une petite fille d'ici, elle allait à l'école à la mairie avec Madame Cross, classe unique du village, puis à celle appelée aujourd'hui l'école des sources, elle a connu le petit bar de Lévis. Cet article est un clin d'œil à Laurette aujourd'hui. Lévis est un petit village et une grande famille. ●



Vous souhaitez donner votre sang, votre plasma, vos plaquettes ou votre moelle osseuse ou tester votre compatibilité avec un patient ?

Toutes les infos en dernière page de ce magazine.



DES NOUVELLES DES ASSO

✓ Les activités ont pu reprendre grâce à nos associations toujours aussi motivées à faire vivre notre village avec la seule contrainte du pass sanitaire obligatoire pour les plus de 12 ans depuis le 30 septembre.

Les salles communales sont à nouveau ouvertes au public et reprennent de l'activité pour rattraper le temps perdu ...

Le CCAS

✓ A l'heure où vous lisez ces lignes, notre goûter spectacle s'est passé nous l'espérons, dans de bonnes conditions pour nous tous.



Ceux qui le souhaitent, ont aussi reçu ou vont bientôt recevoir leur colis de fin d'année.

Dans la perspective d'après crise sanitaire, nous travaillons pour vous satisfaire et vous distraire.

Début janvier, notre traditionnelle galette des rois, au printemps un repas de proximité dans un restaurant ou ferme auberge, une sortie la journée en mai en autocar, visites et repas le midi au restaurant, et peut-être d'autres initiatives, nous en reparlerons.

N'oubliez pas de vous inscrire aux activités du CCAS, si ce n'est déjà fait, vous savez maintenant que nous n'aurons pas le droit sinon de vous solliciter.

Pour les démarches et demandes diverses uniquement par internet : si vous rencontrez des difficultés ou si vous n'êtes pas équipés, nous pouvons vous aider, contactez la mairie qui transmettra.



TSY - Le Trail des sources de l'Yvette

✓ L'édition 2021 du Trail des Sources de l'Yvette a été un vrai succès.



Grâce à des conditions sanitaires en nette amélioration, une météo clémente, une participation en forte hausse par rapport à 2020 et de nombreux bénévoles enthousiastes,

nous avons vécu un incroyable moment le dimanche 26 septembre !

Nous avons été heureux d'avoir pu accueillir plus de 400 concurrents dans une ambiance conviviale que nous devons à tous, coureurs, randonneurs et aux 70 bénévoles motivés, aidés par ceux des associations du Tri du Roi et de la Route des 4 Châteaux.

Nous remercions chaleureusement les Mairies de Lévis-Saint-Nom et des Essarts-le-Roi pour l'aide financière et logistique qu'elles nous apportent.

Nous remercions également Madame Audrey Bourolleau et le Haras de la Gire de nous avoir autorisés à passer sur leurs propriétés.

Vous pouvez d'ores et déjà noter la date de notre troisième édition qui se déroulera le dimanche 25 septembre 2022.

Nous vous réservons une belle surprise pour cette troisième édition.

A l'année prochaine !

TCL - Le Tennis Club de Lévis

✓ Une année positive pour le TCL malgré la crise sanitaire.

Nous avons pu poursuivre les cours (merci aux profs, aux enfants et aux parents qui ont fait preuve de souplesse et d'adaptation) et reprendre la compétition.

Ainsi, nous avons pu engager une



Championnat départemental : **Loan, Nathan et Gaspar ont remporté**



CIATIONS

une rencontre (sur 3 disputées). Lors du tournoi "Galaxie orange" homologué (donc avec la participation d'enfants d'autres clubs) de fin août, ce sont deux jeunes Lévisiens qui ont disputé la finale: Noa a battu Théo au bout d'un match spectaculaire et très indécis (photo).

En adultes, Stéphanie Flandin, 15/4, a remporté pour la 2^e fois le Tournoi Open homologué (chez les hommes, c'est G. Chiomento, 15/1, de St-Léger qui a gagné)..

Le TCL a participé activement aux animations de la fête du village. Les enfants ont fait une démonstration de leur talent, puis invité les autres enfants présents à jouer. La finale du tournoi de doubles mixtes a vu Joël et Laurie Paschier battre Manuela Le Borgne et Philippe Garnier dans un match de bon niveau, apprécié par le public.

En cette rentrée, nous avons eu le plaisir d'accueillir de nombreux joueurs supplémentaires, notamment chez les enfants. A tel point que nous avons dû créer un cours mini-tennis le samedi matin et doubler les cours enfants du mardi en embauchant un prof supplémentaire, Victorien.

Il n'y a plus de places en cours, mais vous pouvez toujours vous inscrire pour jouer pour votre plaisir.

Contact :

Manuela Le Borgne 06 87 11 19 99
ou chardon.manuela@wanadoo.fr

CJA - Le Club des jeunes

d'autrefois

✓ Après une année 2020 et 3 premiers trimestres 2021 sans activités, nous allons pouvoir nous revoir et terminer cette année sur une note positive.

Les voyages de 2020 reportés en 2021 ont été effectués pour le plus grand bonheur des participants : au Monténégro du 2 au 9 octobre, et à Rome du 18 au 21 octobre.

Le Club a fêté ses 40 ans lors



d'une soirée anniversaire le 20 novembre. Et une sortie spectacle Irish Celtic au Palais des Sports à Paris avec déjeuner au restaurant à eu lieu le 27.

Et pour terminer l'année, le 16 décembre, après-midi dansante "Bûche de Noël".

F2L

✓ Nos cours de danse, gym, piano, guitare et dessin ont repris avec un enthousiasme non dissimulé pour cette nouvelle année.



Nous reprenons également nos rendez-vous habituels :

- le concert tapas, samedi 5 février 2022 (informations et réservations sur notre site),
- la rencontre musicale des élèves, dimanche 13 février,
- le Salon des Arts, 19 et 20 mars,
- le concert de fin d'année, samedi 18 juin,
- le Gala de danse, 10 et 12 juin.

En attendant, comme l'année dernière, nos élèves de danse vous préparent une petite surprise pour Noël.

L'année 2022 en bref :

- **jeudi 20 janvier, Assemblée Générale** suivie de notre traditionnelle "Galette" festive,
 - **jeudi 17 février, Après-midi dansante Chandeleur** avec crêpes et cidre,
 - **d'autres sorties sont en cours de définition** : une demi-journée en mars, une journée en juin,
 - **et des séjours sont d'ores et déjà programmés** :
du 21 au 24 mai, **Budapest** 4 jours/3 nuits (transports, hébergement, repas et visites guidées inclus),
fin septembre/début octobre, **la Corse** 8 jours/7 nuits (transports, hébergement, repas et visites guidées inclus)
- Rappel : Pour adhérer au Club des Jeunes d'Autrefois. Renseignement, inscription auprès du Président Michel Guichard. -06 07 26 70 52 -mgd78320@gmail.com**



En prévision, et selon la demande, un stage de chant sera de nouveau proposé au printemps.

N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressé(e)s
f2l.levis@gmail.com

ou sur notre site :
<https://f2llevis.wixsite.com/accueil>
Joyeuses fêtes à tous et à bientôt !

L'AMICALE

✓ L'Amicale a pu organiser le 15 octobre dernier sa première sortie de la saison. Une visite guidée par des bénévoles passionnés du Musée de l'Outil à Bièvres a remporté un grand succès auprès des participants.



L'après-midi la Maison Littéraire de Victor Hugo (ci-contre) toujours dans cette bourgade attrayante a permis de découvrir ou redécouvrir l'écrivain grâce à un conférencier philosophe qui a su captiver son public. Certains ont profité du parc où les arbres commencent à prendre leurs couleurs automnales.

Jardinage à l'Abbaye de Notre-Dame de la Roche : les jardiniers se retrouvent régulièrement pour des séances de désherbage, bouturage, échange de plantes et de savoir, entretien de la serre (une

météo capricieuse ayant entraîné quelques dégâts).

Fin janvier, début février 2022, des séances de bouturage et semis seront organisées en vue de la préparation de la Foire aux plantes, avec cette année un Troc aux plantes, la date sera communiquée d'ici fin mars 2022.

Fin février le crapauduc sera remis en état et le ramassage des batraciens selon la météo débutera mi-mars. D'autres informations seront communiquées à ce sujet.



Contact :

Marie-Luce Dubois, Présidente

<http://amicale-levis.asso-web.com>

La Récré

✓ **53 citrouilles ont été sculptées, le dimanche 24 octobre, par nos artistes en herbe...** Bravo à tous (petits et grands) pour leur créativité "effrayante".



Nous vous attendons nombreux l'année prochaine.



Merci pour toutes vos commandes de sapins, livrés le 4 décembre, La Récré est fière de participer à vos Fêtes de fin d'année.

Toute l'équipe de La Récré vous souhaite de bonnes fêtes et vous attend le samedi 29 janvier pour partager une raclette tous ensemble.

LCLD - Lévis Club Line

Dance



✓ **Quelques dates à retenir pour venir nous voir danser ou danser avec nous :**

30 janvier 2022 : Pot commun Yvelines et alentours (Country RN10 et LCLD).

4 avril : Bal animé par Sylvie Tortuyaux (LCLD) et Chrystel Arréou (Country RN10).

Plus de renseignements sur le site

Voyage dans



toute une

L'Abbaye Notre-Dame de la Roche

Le numéro de Lévis-Infos de mars dernier vous a présenté l'histoire du site de Notre-Dame de la Roche.

L'Abbaye

Aujourd'hui, nous entrons dans l'Abbaye ! Cette église abbatiale, édifiée entre 1232 et 1250, de style gothique, résume l'art sobre, noble et pur du XIII^e siècle.

Elle dessine une croix latine, dont le chevet carré est orienté vers l'Est, vers Jérusalem. Les dimensions de la nef sont de 26 mètres sur 7, celles du transept 20 mètres sur 6, la hauteur des voûtes est de 10 mètres. A l'intérieur, se répand une excellente lumière grâce à la triple fenêtre du chevet, aux 15 fenêtres et à l'admirable rosace du portail.

Un petit porche à triples arcades est ajouté au XVI^e siècle. Le double arcature ogival supporté par deux colonnes aux chapiteaux ornés de feuillage est surmonté d'une archivolte à tête d'enfant rieur. Sur le tympan est pratiquée une ouverture en forme de trèfle. La porte de la rose se compose de huit arcs de cercle réunis à leurs extrémités. Les lobes sont terminés par un fascicule de feuillage, orné d'une tête de lièvre.



s le temps...

e histoire...

Le Sanctuaire



Gui I de Lévis;

On y retrouve les statues tombales de 3 Maréchaux de la Foi, les Seigneurs de Lévis. Celle de droite représente Gui II (+ 1260), celle de gauche Gui 1^{er} (+ 1233), le fondateur de l'Abbaye, et Gui III (+ 1299). A ses pieds, la dalle du jeune clerc Roger de Lévis (1313). Elle a été brisée à la Révolution par la chute de la statue de Gui III qu'un démolisseur voulait abattre. Il faillit être écrasé et fut si impressionné de l'incident qu'il en mourut, dit-on, quelques jours plus tard. Au centre, la dalle recouvre les restes de Michel Humbert Chanut, mort en avril 1742 après avoir été Abbé de la Roche pendant 47 ans, et avoir essayé vainement de redonner une certaine prospérité à l'Abbaye. Un carrelage émaillé polychrome couvrait jadis le sol du chœur. Les carreaux du XIII^e siècle portaient pour les uns une fleur de lys, les autres les tours de Castille.

L'Autel

Avec sa table en pierre qu'orne une guirlande gracieuse, il est de l'époque de l'Abbaye. Il était en 1789, surmonté de l'authentique statue miraculeuse de Notre-Dame de la Roche, au visage et aux mains de marbre (XIV^e), qui, rachetée après la Révolution par le conseil municipal de Lévis-Saint-Nom, fut transportée avec son retable en bois sculpté, à l'église paroissiale en 1809 où elle domine le maître autel. Tout comme la "Vierge à l'Oiseau" de l'église du Mesnil, elle a participé en 1950 au Petit-Palais à Paris à l'Exposition "La Vierge dans l'art français".

Les stalles, datant du XIII^e siècle, elles sont au nombre de 28 et sont parmi les plus anciennes de France. Les sculptures des miséricordes sont très simples mais les extrémités de chaque rang sont ornées d'un très beau décor architectural avec colonnettes et arcs trilobés. Leur moulage a été réalisé par le Musée des Beaux-arts de Paris. La balustrade qui ferme le Chœur date du XVI^e siècle. Elles comportaient autrefois des dossiers disparus sans doute au XVI^e siècle, lorsque l'Abbé Pierre de Bruges, fit élever la grille de bois de style Renaissance.



Châpiteau.

Les autres éléments sculptés sont les culs-de-lampe dont la tradition y voit le symbole des Vices et des Vertus : l'Orgueil, la Colère, l'Envie, la Luxure et la Gourmandise. Du côté de la nef les vertus cardinales : la Justice, la Force, la Tempérance et la Prudence aux trois visages.

Le Transept

Il forme à gauche une chapelle mortuaire et le caveau de la famille Lévis Mirepoix. Plusieurs pierres tumulaires marquent des sépultures : Marguerite de Lévis, femme de Jean de Nanteuil (+ 1274), Isabelle, femme

de Simon Foinet (+ 1294) de Neauphle-le-Château, Guy de Gastine, Chanoine de Paris et son frère Jouffroy de Gastine, Clerc (+ 1274), et Thimoléon Noncher, Chapelain (+ 1788). Les 12 médaillons peints sur les murs et malheureusement presque effacés, représentaient les douze Apôtres. Le transept méridional se trouve prolongé par les lieux réguliers avec, à l'extrémité, le logis de l'abbé reconstruit au XVII^e par l'Abbé Pierre Habert, évêque de Cahors, mort en 1636. Il est d'ailleurs représenté sous les traits de Saint-Blaise accompagné de Saint-Denis, sur l'huile sur toile du XVII^e siècle qui embellit le mur du transept.



La Prudence.

La Salle capitulaire

Des bâtiments abbatiaux, la Salle capitulaire est le plus précieux vestige. Elle s'ouvrait sur la galerie orientale du cloître, aujourd'hui disparu, et faisait suite à l'ancienne sacristie. Elle comprend 6 travées, séparées par 2 colonnes octogonales, surmontées de chapiteaux au décor de feuillage. Les 6 compartiments de la voûte reposent sur croisées d'ogives et s'appuient sur ces colonnes et sur des culs-de-lampe appliqués aux murs. La cheminée monumentale n'aurait pas grand intérêt si ses jambages n'avaient pas été construits ou réparés au XVII^e siècle avec deux groupes de colonnettes jumelées provenant des galeries du cloître. Elle a été remise en 1958 dans son état primitif. Au-dessus de la salle du Chapitre se trouvait le dortoir. ●

Visite guidée sur rdv à prendre au Syndicat d'initiative du Mesnil-Saint-Denis.

Sources :

<http://mesnil.saint.denis.free.fr/interiab-bay.htm>

Photos :

<http://jmsattohurepoix.blogspot.com/2015/11/tresors-des-yvelines-labbaye-notre-dame.html>

(MAIRIE)



La Mairie vous accueille :
Lundi, mardi, mercredi,
vendredi : 8h30-12h
Jeudi : 8h30-12h et 14h-20h.

Informations municipales, vie associative, événements, alertes...
Retrouvez toute l'actualité sur le site internet, sur la page Facebook et sur le nouveau panneau lumineux du parking de l'école, et bien sûr dans votre magazine Lévis-Infos !

(ÉTAT-CIVIL)

Naissance

Leïna MAGALHAES GOMES,
née le 30/09/2021

Mariages

Françoise CAMARA
et Philippe CUZON, le 04/09/2021
Elodie THIERRY
et Karim QUERDANI, le 18/09/2021
Victoria BRAVO
et David Maël CANTIN, le 09/10/2021

Décès

Pierre GUÉRIN, le 11/09/2021
Yann LESTRÉHAN, le 18/10/2021

(DONS DE SANG, PLASMA...)

→ Pour donner votre sang : entre 18 et 70 ans, en 1 heure (dont 10 minutes de prélèvement), aux lieux et horaires proposés sur le site de l'EFS (Etablissement Français du Sang).

Pour donner votre plasma ou vos plaquettes : entre 18 et 65 ans, en 1h30-2h, dans les maisons de don de l'EFS sur rdv (la maison de don la plus proche est au Chesnay).

Pour donner votre moelle osseuse : entre

18 et 35 ans, testez d'abord votre compatibilité avec un patient par un kit de test salivaire que vous recevez à domicile. Vous ne le savez peut-être pas, le don de moelle osseuse se fait dans 85 % des cas par un prélèvement de sang comme pour les plaquettes. ●

Plus de renseignements sur
dondesang.efs.sante.fr
dondemoelleosseuse.fr - laurettefugain.org

(JOLI MOIS DE SEPTEMBRE A LÉVIS !)



→ La rentrée Lévisienne a été particulièrement riche en festivités. Vous avez pu prendre connaissance de toute l'offre sportive, culturelle et solidaire des associations lors du Forum du 4 septembre.

Le samedi suivant 11 septembre, vous étiez nombreux à participer aux activités et spectacles de la Fête du village : tours de poney, tournoi de pétanque, finale de tennis, show de BMX freestyle, parcours chronométrés sur la pumtrack, trocande de sport, maquil-

lage, sculpture sur ballons, danse country, food-truck, barbecue et feu d'artifice. Le dimanche 19 septembre, vous avez pu bénéficier de visites de l'église dans le cadre des Journées du patrimoine, l'occasion d'entendre Francis Vidil et son élève Alexandre sur l'orgue d'EOL.

Enfin, l'association du TSY et ses 70 bénévoles ont organisé un magnifique Trail des Sources de l'Yvette le 26 septembre en accueillant 450 participants sur deux parcours. Bravo à eux ! ●



Vincent Klein du Haras de la Gire s'est illustré lors du Championnat de France Enseignants en octobre dernier en finissant 2^e du Concours de Hunter (parcours d'obstacles devant être effectué de la manière la plus élégante et harmonieuse possible). Bravo à lui et à son cheval Timberland 14 !

(AGENDA) Les dates à retenir...

VOS RENDEZ-VOUS A LÉVIS-SAINT-NOM

Sous réserve des mesures sanitaires du moment

Déc.. Jeudi 16 : Bûche de Noël 14h-19h Centre polyvalent - CJA

Janv. Jeudi 20 : Assemblée Générale du CJA et Galette des Rois 13h30-19h Centre polyvalent
Samedi 29 : Soirée raclette - La Récré

Fév. Samedi 5 : Concert tapas - F2L
Dimanche 13 : Rencontre musicale des élèves - F2L
Jeudi 17 : Chandeleur 14h-19h Centre polyvalent - CJA

Mars Samedi 19 et dimanche 20 : Salon des Arts - F2L

Avril Jeudi 21 : Repas printanier 12h-19h - Club des Jeunes d'Autrefois

Juin Vendredi 10 et dimanche 12 : Galas de danse - F2L
Samedi 18 : Concert de fin d'année - F2L

A retrouver régulièrement : chaque lundi 15h-17h : cours d'informatique par le CCAS - salle de Girouard



**Lévis
Saint
Nom**



**Parc
naturel
régional
de la Haute Vallée
de Chevreuse**

Lévis-Infos

DECEMBRE 2021 - N°31

Journal municipal édité par la Mairie de Lévis-Saint-Nom
Directrice de la publication : Anne Grignon
Rédaction : Delphine Hilbert, Martial Goussard, Jérôme Hervé, Valérie Orain, Norbert Guadagnin, Stéphanie Catalan, Daniel Gros, Laure Bongert
Conception réalisation : A com. Anssens
Crédit photos : Mairie Lévis-St-Nom, F. Anssens, Pixabay - Freepik (V.Yatskina, H. Zaslavskaya) - X - DR.

MAIRIE LÉVIS-SAINT-NOM

Place Yvon Esnault
Tél. 01 34 61 82 05
Fax : 01 34 61 49 94
levis.mairie@orange-business.fr
www.levis-saint-nom.fr
Ouvert : Lu - Ma - Me - Ve : 8h30-12h
Je : 8h30-12h - 14h-20h.

